

REPUBLIQUE DU BENIN

ASSEMBLEE NATIONALE

SEPTIEME LEGISLATURE

SIXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ANNEE 2017
(Ouverture, le 28 septembre 2017)

=====

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Séance plénière du 02 octobre 2017

Ordre du jour :

1. examen du budget de l'Assemblée Nationale, gestion 2018 ;
2. examen du projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord de financement additionnel signé, le 02 juin 2017 entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification Agricole (PADA).

Le lundi 02 octobre 2017, à partir de onze heures dix-huit minutes (11h18mn), s'est poursuivie au palais des Gouverneurs à Porto-Novo, sous la présidence de Son Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Maître Adrien HOUNGBEDJI, la séance plénière consacrée à l'ordre du jour susmentionné.

En début de séance, la Première Secrétaire Parlementaire, Madame Sofiatou SCHANOU AROUNA a, sur invitation du Président, donné lecture du compte rendu sommaire de la séance plénière du jeudi 28 septembre 2017 qui a été adopté sans amendement.

Avant d'aborder le premier point inscrit à l'ordre du jour de la séance, le Président de l'Assemblée Nationale a procédé à la réaffectation de deux dossiers inscrits à l'ordre du jour de la session extraordinaire. Il s'agit des projets de loi ci-après :

- projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord de prêt signé à Cotonou, le 12 septembre 2017 entre la République du Bénin et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) dans le cadre du financement partiel du projet de viabilisation du site et de construction de 1300 logements sociaux à Ouèdo dans la Commune d'Abomey-Calavi ; et

- projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord de crédit signé par échange de courrier, le 12 juillet 2017 entre la République du Bénin et la Banque du Brésil dans le cadre du financement partiel du projet de construction des routes Kétou – Idigny – Igbodja – Savè (85,8km), Omou – Illadji – Mossoukagbé – Ayékotonyan (26,6 km) et Savè – Owo – Frontière du Nigeria (27,5 km).

Lesdits dossiers ont été affectés à la commission du plan, de l'équipement et de la production quant au fond et à la commission des finances et des échanges pour avis. Cette réaffectation, a-t-il indiqué, vise à désengorger la commission des finances et des échanges précédemment saisie au fond sur lesdits projets de loi portant autorisation de ratification.

Abordant le point relatif à l'examen du budget de l'Institution parlementaire, le Président a annoncé que le budget de l'Assemblée

Nationale, gestion 2018 s'élève à quatorze milliards cinquante-six millions quatre cent quarante-deux mille cinq cent quatre-vingt-onze **(14.056.442.591)** francs CFA et qu'il n'a connu aucune variation par rapport au budget de l'année 2017 en cours d'exécution.

Sur ce, les députés Valentin ADITI HOUDE et Boniface YEHOUETOME, respectivement Premier et Deuxième Questeur de l'Assemblée Nationale ont été invités à prendre place pour la présentation du rapport.

En introduction liminaire, le Premier Questeur a rappelé la procédure de l'examen et du vote en plénière du budget de l'Assemblée Nationale ainsi que le prescrit le Règlement intérieur de l'Assemblée Nationale. Il a ensuite fait le point de l'exécution du budget en cours au 30 juin 2017.

Après avoir rappelé les dispositions des articles 149, 150 et 151 du Règlement intérieur de l'Assemblée Nationale, le Premier Questeur a présenté les grandes lignes du projet de budget de l'Assemblée Nationale, gestion 2018.

Au total, le projet de budget de l'Assemblée Nationale, gestion 2018, soumis à examen est arrêté à la somme de quatorze milliards cinquante-six millions quatre cent quarante-deux mille cinq cent quatre-vingt-onze **(14.056.442.591)** francs CFA et n'a connu aucune variation par rapport au budget de 2017.

A la suite de cette présentation, les députés ci-après sont intervenus lors du débat général. Il s'agit de :

Nazaire SADO – Louis VLAVONOU – Augustin AHOUANVOEBLA – Patrice NOBIME – Walis ZOUMAROU – Alexis AGBELESSESI – Jérémie ADOMAHOU – Corneille KPADONOU – Paulin GBENOU – Abdoulaye GOUNOU – Benoît DEGLA – Pascal ESSOU – Edmond AGOUA – Jean-Marie ALLAGBE – Valentin DJENONTIN AGOSSOU et Atao HINNOUHO.

Les intervenants ont félicité le Président de l'Assemblée Nationale et les membres du Bureau pour avoir élaboré un budget qui tient compte de la morosité économique internationale, ainsi que des difficultés du Gouvernement à mobiliser les ressources financières.

Cependant, ils ont souligné que la non augmentation du budget 2018 par rapport au budget 2017, loin d'être une preuve de l'amélioration de la situation des députés et du personnel parlementaire, traduit plutôt la solidarité de la Représentation nationale à l'égard de la population face à la conjoncture économique du pays.

Certains députés ont déploré la non augmentation du fonds alloué au contrôle parlementaire de l'action gouvernementale. En conséquence, ils ont suggéré une diminution du fonds alloué à l'achat de matériels mobiliers au profit du contrôle parlementaire.

D'autres députés se sont interrogés sur le sort qui serait réservé au budget de l'Assemblée Nationale, vu que le Gouvernement a déjà adopté en conseil des ministres le budget général de l'Etat, exercice 2018. Selon eux, le budget de l'Assemblée Nationale, gestion 2018 n'est pas de la volonté des députés.

Plusieurs autres préoccupations ont été soulevées au nombre desquelles ils convient de citer :

- l'élaboration par le Parlement, d'un budget annexe pour parachever le chantier de construction du siège de l'Assemblée Nationale démarré depuis quelques années par le Gouvernement ;

- la nécessité d'adopter une résolution pour amener le Gouvernement à poursuivre les travaux de construction du siège de l'Assemblée Nationale ;

- la conversion du fonds alloué à l'assurance décès du personnel parlementaire et des députés en assurance retraite complémentaire ;

- l'augmentation du fonds alloué à la rubrique "animation des circonscriptions électorales".

A toutes ces préoccupations, les Questeurs ont apporté des éléments de réponses qui ont été complétés par le Président de l'Assemblée Nationale.

Soumis au vote, le projet du budget de l'Assemblée Nationale, gestion 2018, arrêté à la somme de quatorze milliards cinquante-six millions quatre cent quarante-deux mille cinq cent quatre-vingt-onze

(**14.056.442.591**) francs CFA, a été adopté à l'unanimité des députés présents et représentés.

Sur ce, la séance a été suspendue à treize heures cinquante-huit minutes (13H58mn) pour sa reprise, le mardi 03 octobre 2017 à dix heures (10H) et sera consacré à l'examen du projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord de financement additionnel signé, le 02 juin 2017 entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID) dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification Agricole (PADA).

Fait à Porto-Novo, le 02 octobre 2017

La Première Secrétaire
Parlementaire
Secrétaire de séance,

Le Président de l'Assemblée
Nationale
Président de séance,

Sofiatou **SCHANOU AROUNA**

Maître Adrien **HOUNGBEDJI**